

# Les collégiens de Paul-Eluard de Guerlédan créent leur mini-entreprise

Le 06 février 2026 à 11h26

Il n'y a pas d'âge pour se mettre dans la peau d'un entrepreneur ! Les collégiens de Paul-Eluard à Guerlédan en font l'expérience, en créant leur mini-entreprise de fabrication de flèches en bois touristiques.



Les élèves sont très motivés à la fabrication et à la commercialisation des flèches touristiques.

Jeudi 5 février, 19 élèves des classes de 3e

du collège Paul-Eluard de Guerlédan ont présenté leur mini-entreprise avec leur professeure Louise Anne Le Gac.

« Le but est de faire découvrir aux élèves le monde de l'entreprise depuis l'intérieur, indiquait la professeur. Il y a des commerciaux, des chefs de projets, des ouvriers pour fabriquer les objets qui seront proposés au public. » Cette année, le choix du groupe s'est porté sur des flèches directionnelles touristiques. Réalisées avec du bois de palettes de récupération, elles portent des inscriptions personnalisées. Un vernis vient protéger le tout, permettant une installation en extérieur. L'entreprise porte le nom de « Du 22 à là-bas ». Elle existera jusqu'en juin, et les bénéfices tirés de la vente iront au profit de l'association Sidonie Rose. Tarif des flèches : 8 € l'unité, 15 € les deux et 18 € les trois. La mini-entreprise sera au salon des mini-entrepreneurs de Lannion le 21 mai 2026.